



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010182

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11602
N/REF : 5/01/2025 0H07 C:000045 I:42737
V/REF : Contrat N°011602 du 27/11/2023

SDC 'Terrasses du Soleil'
C/O CHAROLLOIS IMMOBILIER
Administrateurs de biens
1038 AV. DE LATTRE DE TASSIGNY
71000 MACON

IMMEUBLE : TERRASSES DU SOLEIL
71 GRANDE RUE DE LA COUPEE
71850 CHARNAY LES MACON

Feillens, le 10 Janvier 2025

Référence Marché: Tarif Cabinet Charollois
LOCALISATION : 71 GRANDE RUE DE LA COUPEE - CHARNAY LES MACON - MR SORLIER 0615312452
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme V. DELEAGE

DEPLACEMENT EN SEMAINE DE 08H00/17H00
POMPAGE ET NETTOYAGE DU POSTE DE RELEVAGE
ENTRETIEN ELECTROTECHNIQUE DES POMPES
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ARMOIRE DE COMMANDE

1 FOIS TOUS LES 2 ANS

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/12/2024

Prix de base du contrat : 273,82

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 07/2023 Valeur : 136,0
Mois de l'indice de révision : 09/2024 Valeur : 141,4



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010182

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1/ 2	Entretien 2 pompe de relevage	267,58	133,79
1/ 2	Pompage poste de relevage	298,52	149,26
TOTAL H.T.			283,05
T.V.A. a 10,00%			28,30
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>311,35</u>

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN